

Bon anniversaire au Flash Cadres

Bon anniversaire à notre Flash Cadres dont vous avez entre les mains le 750^e numéro, après des milliers d'articles rédigés à plusieurs mains sur l'actualité, les luttes dans les services et la situation internationale. Que le Flash Cadres, toujours bien documenté et souvent impertinent, vive encore de nombreuses années. La question du chômage est, elle, de pleine actualité, alors que le gouvernement, relayé par des médias complaisants, annonce une « inversion de la courbe du chômage ».

Certes, la catégorie A (demandeurs d'emploi sans aucune activité) est en baisse de 1,9% sur un mois et de 1% sur trois mois mais les chômeurs de plus de 50 ans sont toujours au plus mal et l'on constate une augmentation du nombre de chômeurs en catégorie D de 6,8% sur trois mois. Ces chômeurs qui ne font que changer de catégorie administrative ne sont hélas pas sortis du chômage ! Le Medef qui s'est largement fait entendre de l'exécutif durant le quinquennat, entend souffler deux idées à la majorité qui sortira des urnes en 2017 : « s'attaquer au poids de la dépense publique » et financer plus fortement la protection sociale par l'impôt. Il propose donc une nouvelle fois de réduire les cotisations sociales sur les salaires intermédiaires en instaurant une franchise de cotisations sur pratiquement les 1 000 premiers € de salaire mensuel, ce qui reviendrait à faire cadeau aux grandes entreprises de 30 milliards d'euros qui viendraient s'ajouter aux 40 milliards annuels du pacte de responsabilité.

Pour la CGT, c'est clairement la cotisation qui doit financer la protection sociale, elle appelle les privés d'emploi à une journée d'actions le 3 Décembre prochain.

**Branche Poste****Tous ensemble !**

C'est bien le contexte social à La Poste qui a conduit la direction générale à ouvrir des négociations sur les conditions de travail des facteurs et leurs encadrants, reconnaissant ainsi leur mal-être au travail.

Pour autant, cette souffrance des postiers se matérialise par de la conflictualité dans toutes les régions et ne se cantonne pas au courrier.

C'est pourquoi la CGT a invité les autres organisations syndicales représentatives à construire une perspective d'action unitaire qui permette de faire entendre les revendications et de peser sur les négociations.

Pour la CGT, un appel commun à tous les postiers à agir tous ensemble rapidement, serait un signal pour que les choix de l'entreprise prennent enfin la mesure de ce qui est bien plus qu'un malaise ambiant.

Accord générationnel : pour la CGT c'est non !

Dans une situation catastrophique à La Poste en termes d'effectifs, nous pourrions nous féliciter d'une perspective de 1500 embauches par an pendant 3 ans !

Cependant, la lucidité nous rappelle les 20 000 départs dans la même période. En effet, le cœur du texte relatif à l'insertion des jeunes et l'emploi des séniors traduit la stratégie de La Poste et son corollaire de réorganisations, de sous-effectifs et donc de souffrance au travail.

Pour la CGT, ce texte n'offre aucune perspective à la hauteur des enjeux, pire, il aggrave les conditions de départ des TPAS, ignore les objectifs de mixité du recrutement et ne s'engage pas sur les promotions en fin de carrière.

Malgré son fort engagement durant les négociations, c'est l'analyse du texte qui a conduit la CGT à ne pas le signer.

Branche Télécoms**Handicap : 6% ça suffit pour Orange !**

L'accord sur le handicap à Orange concernant le recrutement de travailleurs handicapés, les budgets d'aménagement des postes de travail et l'accompagnement pour les travailleurs handicapés en fin de carrière, se termine avec l'année.

La CGT demande sa prorogation, mais la direction souhaite renégocier l'accord, à la baisse évidemment.

Car maintenant que le taux de salariés en situation de handicap est supérieur au taux légal (6%), Orange ne bénéficiera plus de subventions publiques. Selon elle, il n'y a pas de petits profits !

Mais si on se réjouit de l'atteinte du taux légal, sachons qu'il est obtenu par une recrudescence de reconnaissances d'handicaps liés à l'âge moyen et aux conditions de travail, aux embauches et non de travailleurs handicapés !

CSRH à Orange, le travail à la chaîne

Depuis quelques mois le mécontentement s'amplifie dans les CSRH. En effet, à l'origine les ARH étaient chargées de traiter les différents actes des dossiers des personnels, du recrutement jusqu'au départ, soit un travail intéressant et diversifié.

Aujourd'hui, le travail sur 8 actes, voire quelques fois moins, est ressenti comme répétitif et manquant d'intérêt. De plus il est à craindre que la prochaine mise en place des plaques contribue à accentuer cet état.

Au croisement d'un métier devenu non valorisant avec une charge de travail qui ne cesse de s'alourdir, se trouve toujours le mal être au travail. Et ce n'est pas la multiplication des groupes de travail et de réunions, qui ne servent qu'à justifier une énième réorganisation, qui peut endormir les ARH. « L'humain au cœur de nos préoccupations » ne peut pas être qu'un slogan, et est difficilement compatible avec une recherche d'économie qui ne se ferait que sur le personnel.

Échos

C'est toujours Non !

La loi travail dite « El Khomri », promulguée mais non appliquée, reste toujours minoritaire dans l'opinion publique comme parmi les organisations syndicales représentatives des salariés.

Ce ne sont pas les derniers chiffres du chômage qui vont la rendre plus populaire.

Globalement le nombre de chômeurs, toutes catégories confondues augmente de 0,8% sur 3 mois.

C'est donc bien le travail précaire qui augmente et non le chômage qui baisse !

Cette loi illégitime passée en force à coup de 49.3 ne doit voir le jour dans aucune de nos entreprises !

Luttons, revendiquons l'embauche d'emplois stables et qualifiés, en transformant les CDD en CDI à temps plein, en se battant pour l'intégration des sous-traitants au sein des maisons-mères.

Emploi

Toujours moins de personnel

Les agents des finances publiques se sont mobilisés le 17 Octobre contre les suppressions de postes, un peu partout en France, ils protestent contre « les attaques sans précédent sous couvert de contrainte budgétaire » qui mettent leurs services en danger.

Quelques 36 000 emplois ont été supprimés depuis 2002, 631 trésoreries fermées depuis 2009, tandis que 1 815 nouvelles suppressions d'emplois (équivalent temps plein) sont prévues dans le cadre de la loi des finances 2017.

Les agents ne peuvent plus faire face à la charge de travail, qu'il s'agisse d'accueil, de gestion des dossiers, de lutte contre la fraude fiscale, de conseil aux collectivités locales.

La CGT, FO et Solidaires appellent à poursuivre ces actions jusqu'au 15 Novembre, jour d'appel à une grève nationale.

Emploi, ça ne décolle pas

Précédée d'une très forte hausse au mois d'août (+1.4%), la baisse de demandeurs d'emploi observée au mois de septembre ne confirme en aucune façon une tendance. En effet, sur un an, le chômage des catégories A, B et C est en hausse de 1%.

Alors non, les français n'y croient plus, car les plans sociaux, les fermetures d'entreprises se poursuivent allègrement.

La campagne de la CGT sur les 32 heures, apporte des propositions et des arguments forts qui sont un des leviers majeurs pour créer massivement de l'emploi, pour réduire les inégalités et la précarité, pour anticiper l'impact sur l'emploi des mutations technologiques en cours et à venir, pour permettre à chacune et chacun de profiter de plus de temps hors travail.

International

CETA c'est assez !

Le projet d'accord de libre-échange entre l'UE et le Canada a finalement été ratifié par nos amis wallons. Mais les débats de ces dernières semaines ont rendu l'espoir à celles et ceux qui, comme la CGT, estiment que ce projet de traité ne doit pas être ratifié en l'état et nécessite a minima l'ouverture de réelles négociations, transparentes et loyales : les intérêts des travailleurs doivent être garantis, non ceux des investisseurs ; le droit du travail ne doit pas être soumis à la concurrence ; les services publics et l'ensemble des biens culturels doivent être exclus de l'accord ; le principe de précaution doit être affirmé et protégé. Le CETA doit encore être ratifié par les 38 parlements nationaux et régionaux de l'UE pour entrer en vigueur de façon définitive. La mobilisation doit donc s'amplifier contre ce projet mortifère !

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr UFC

Échos

Recul provisoire

Suite à la levée de boucliers des syndicats et des acteurs du tourisme, le gouvernement recule sur la taxation des prestations offertes par les Comités d'Entreprise, actuellement exonérées de charges sociales, en raison du rôle social des CE pour l'accès aux vacances, loisirs et culture des salariés.

Mais la mission de l'Inspection Générale des Finances reste d'actualité.

Le gouvernement lorgne sur 1,4 Mds d'€ de « perte » de recettes en raison de l'exonération, et plutôt que de traquer la fraude fiscale à grande échelle, il préfère taxer les salariés.

Mais, en s'éloignant des prestations organisées pour de la redistribution de chèques, certains CE apportent de l'eau au moulin du gouvernement !

Retraites

Rien de plus

Au prétexte d'une faible inflation, les retraites complémentaires des salariés et cadres du privé seront gelées en 2016 et pour la troisième année consécutive.

C'est ce qu'ont annoncé, les régimes Agirc et Arrco au terme du Conseil d'Administration d'Octobre dernier, réuni pour arrêter les paramètres servant au calcul des retraites et des cotisations.

Medef, CGPME, UPA d'une part, CFTD, CFE-CGC, CFTC d'autre part ont décidé l'année dernière de décaler la date de revalorisation des pensions et de reconduire leur moindre augmentation. Autre conséquence de l'accord du 30 Octobre 2015, le prix d'achat des points de retraite va augmenter en 2017, ce qui diminuera le rendement des régimes pour les futurs retraités.

Les pensions de retraite de base n'ont également pas été revalorisées en octobre, elles stagnent depuis 2013 !

De mal en pis !

Selon une enquête présentée, début Octobre, à Paris par la Chaire Transitions Démographiques-Transitions Economiques, quand un salarié a été exposé à des conditions de travail physiquement pénibles ou à des risques psychosociaux, il risque plus d'être en mauvaise santé en retraite. L'exposition à des contraintes physiques augmente de 32% le risque de maladies chroniques et de 42% la probabilité de devoir limiter ses activités.

L'exposition à des risques psychosociaux a elle aussi des effets sur la santé physique ultérieure avec un risque de limitations d'activités accru de 20%.

En matière de santé mentale le fait d'avoir travaillé sous pression, par exemple, vécu des tensions avec les clients, fait exploser les risques pour les retraités de +78% d'épisodes dépressifs et de +92% de troubles anxieux généralisés.

Égalité

20^e Marche de l'Existans

L'histoire de la CGT a toujours été traversée par la constance de luttes contre toutes les formes de discriminations et pour la reconnaissance du droit à la différence sexuelle.

Les personnes trans ne s'identifient pas au genre biologique.

Elles doivent avoir le droit de vivre et d'exprimer l'identité qu'elles et ils ressentent et revendiquent.

Dans un contexte d'attaques en règle contre le monde du travail, le mouvement syndical consiste aussi à combattre toutes formes de discrimination pour faire reculer l'intolérance, pour imposer le respect et l'égalité de toutes et tous.